



PARC DU MONT-SAINT-MATHIEU

Objet : Confirmation et fonctionnement des journées gratuites des municipalités de la MRC des Basques

Chers citoyens, citoyennes des Basques,

Le Parc du Mont-Saint-Mathieu est ravi, encore cette année, d'offrir aux citoyens des 10 municipalités de la MRC des Basques l'opportunité de profiter gratuitement d'une journée de ski alpin, de planche à neige ou de glissade sur tube.

Comme l'année dernière, chaque citoyen de chacune des municipalités pourra choisir l'une des trois journées suivantes de la semaine : le jeudi, le vendredi ou le dimanche.

Voici donc les dates retenues la municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski

6, 7 et 9 février 2025 : Saint-Simon, Trois-Pistoles et Saint-Éloi

Nous reconduisons également le privilège accordé l'an dernier, permettant aux citoyens qui n'auront pas pu se présenter aux journées prévues de leur semaine, en raison de problèmes de santé ou de mauvaises conditions climatiques, de se rattraper. Ils pourront profiter de cette opportunité le **jeudi 27 mars 2025, le vendredi 28 mars 2025, ou le dimanche 30 mars 2025.**

Comme l'an passé, vos citoyens devront réserver leur place auprès de leur municipalité. Vous serez ensuite invités à nous transmettre la liste des participants sous forme de fichier Excel, au plus tard le mercredi à 17 h de la semaine concernée. Ce mode de fonctionnement s'était avéré très efficace.

La même procédure s'appliquera pour les journées de reprise prévues le jeudi 27 mars 2025, le vendredi 28 mars 2025, et le dimanche 30 mars 2025. Ce processus nous permettra de contrôler le nombre de participants et de garantir qu'un citoyen ne bénéficie que d'une seule présence.

Nous comptons sur votre collaboration pour promouvoir ces journées gratuites auprès de vos citoyens.

Nous espérons que cette initiative leur permettra de découvrir ou redécouvrir le Parc du Mont-Saint-Mathieu, tout en suscitant de nouveaux adeptes et ambassadeurs pour l'un des plus beaux attraits touristiques du Bas-Saint-Laurent.

Si vous avez des questions ou commentaires, n'hésitez pas à nous contacter par courriel ou par téléphone.

Courriel : info@montstmathieu.com

Téléphone : (418) 738-2298

En terminant, vous trouverez aux pages suivantes les détails supplémentaires sur le fonctionnement des journées gratuites pour votre municipalité.

Veuillez recevoir, cher partenaire, mes salutations distinguées!

Annie Couture Directrice générale

FONCTIONNEMENT DES JOURNÉES GRATUITES

MUNICIPALITÉS DE SAINT-SIMON, TROIS-PISTOLES ET SAINT-ÉLOI

JEUDI 6 FÉVRIER OU VENDREDI 7 FÉVRIER OU DIMANCHE 9 FÉVRIER 2025

- Le ski alpin et la planche à neige sont accessibles le jeudi 6 février 2025 **ou** le vendredi 7 février 2025 **ou** le dimanche 9 février 2025 alors que les glissades sont seulement accessibles le dimanche 9 février 2025;
- Le jeudi et le vendredi sont des journées **beaucoup moins achalandées** que le dimanche, donc une **belle option** pour ceux qui peuvent se le permettre;
- Vos citoyen(nes) devront **réserver** leur place **auprès de vous** en vous donnant leur nom, leur adresse, leur numéro de téléphone et une preuve de résidence. **Une seule journée d'inscription par personne** : jeudi 6 février 2025 **ou** le vendredi 7 février 2025 **ou** le dimanche 9 février 2025.
- Ils devront indiquer laquelle des **activités** ils vont pratiquer. **Un seul choix** parmi le ski alpin **ou** la planche à neige **ou** les glissades;
- Nous devons recevoir de votre part **la liste** des personnes présentes **classée par journée** avec les noms, adresses, numéros de téléphone et activité pratiquée, **au plus tard le 6 février 2025 à 17 h**;
- Lorsque nous aurons reçu votre liste, les citoyen(nes) ne **pourront pas changer de date ou d'activité pratiquée**, sans vous avoir avisé au préalable. Malheureusement, ceux qui le feront se verront refuser l'accès;
- Tous les citoyen(nes) **doivent se présenter à la billetterie** de la station avec une **pièce d'identité avec adresse et photo**. Malheureusement, ceux qui n'auront pas de pièces d'identité avec adresse et photo se verront refuser l'accès. La photo n'est cependant pas obligatoire pour les 16 ans et moins;
- Pour ceux qui n'ont pas de **carte d'accès RFID**, on leur en prêtera une gratuitement pour la journée. Ils doivent **la rapporter à la billetterie** à la fin de leur journée;
- Les citoyen(nes) qui devront louer un équipement doivent **obligatoirement le réserver en ligne** car ils sont limités. Voici l'adresse : <https://montstmathieu.com/fr/boutique/location>